

l'homme le plus ferme faillit quelquefois. Mayor, travailleur infatigable, l'un des plus ardents dans cette compagnie de sapeurs-pompiers qui compte tant de citoyens dévoués et zélés, avait mérité par ses longs et utiles services une médaille de 1^{re} classe. Il a succombé loin de ses enfants, mais sur une terre à jamais française, à Batna, en Afrique.

Travaux du Conseil d'administration.

Les événements politiques que nous avons traversés et les préoccupations si graves qui en sont la conséquence inévitable, n'ont point arrêté les travaux du Conseil. Il a religieusement observé les prescriptions du Règlement sur la tenue de ses réunions. Dans le cours de huit séances, il n'a négligé aucun des grands intérêts qu'il avait mission de surveiller. Il n'est pas dans mes intentions de pénétrer dans tous les détails de cette gestion; je dois me restreindre à appeler votre attention sur les actes principaux qui l'ont caractérisée.

Et d'abord, le Conseil a confié au dévouement toujours persévérant d'un professeur habile, M. Loritz, plusieurs enfants de Sociétaires. Il s'est aussi occupé de placer le jeune Mayor dans la Maison des Apprentis, et il ne saurait trop louer ici la générosité des Administrateurs de cet établissement et le noble désintéressement du digne ecclésiastique qui l'a fondé.

Je me hâte de le dire : l'accomplissement de notre devoir envers cet enfant a été rendu facile. Tout récemment, le Conseil municipal voulant s'associer à cette partie de notre œuvre, s'est empressé d'ajouter en sa faveur un supplément à l'allocation de 500 francs que sa libérale bienveillance inscrit annuellement au budget de la ville.

Le Conseil d'administration a porté toute sa sollicitude sur le concours des enfants placés en apprentissage et dans les écoles publiques ou privées. Tout à l'heure, vous entendrez avec un vif intérêt le rapport qui sera présenté par l'un de nos collègues sur les récompenses que le Conseil a décernées aux enfants dont l'assiduité au travail et la bonne conduite ont mérité une honorable distinction.

Enfin, d'importants projets d'amélioration ont été adoptés; des modifications essentielles, comme je l'ai dit, ont été apportées aux Statuts et au Règlement. Déjà, ces travaux avaient été préparés dans le cours de l'année précédente par un examen et une discussion approfondis; le Conseil a continué d'en suivre l'étude avec toute la maturité désirable jusqu'au jour où ils ont obtenu l'approbation de l'Assemblée générale. Désormais, ils sont la loi de la Société.

J'ai tracé, Messieurs, très-succinctement l'esquisse des travaux du Conseil d'administration. J'ai dit sous quels auspices favorables l'année se préparait pour l'Association, mais je veux, par l'appréciation d'un autre ordre de faits, vous indiquer encore des éléments moraux et matériels qui garantissent sa force, son progrès et sa durée.

Naguère les Sociétés de Prévoyance et de Secours mutuels avaient leurs détracteurs, nombreux, passionnés. Chaque jour voit maintenant s'amoin- drir le nombre de ces mêmes détracteurs et partout naissent des Associations de bienfaisance pour venir en aide à la classe ouvrière; partout aussi où elles se sont formées, on commence à apprécier les précieux services de ces utiles fondations.

Et la raison de cette tendance de l'opinion publique, c'est que les établissements de cette nature sont assis sur les bases inébranlables de

l'ordre, du travail et de la moralité. C'est là un fait qui doit rassurer les plus timorés.

Pour vous prouver l'action moralisatrice et la prospérité toujours croissante des Sociétés mutuelles, invoquerai-je l'appui de documents officiels ou l'autorité de certains auteurs, dont le calme et la haute raison commandent la confiance et l'estime?

Non; je parle à des hommes qui depuis longtemps savent accomplir les devoirs de la fraternité et de l'assistance; et dès-lors je dois me circonscrire dans la région des faits qui nous montrent dans un temps très-rapproché le règne florissant des Associations.

Parcourons le registre des délibérations du Conseil d'administration, et chaque page, pour ainsi parler, nous donnera le nom d'une ville réclamant l'envoi des Statuts et du Règlement de la Société.

C'est d'abord Sainte-Marie-aux-Mines, puis Lunéville, Bar-sur-Ornain, Pont-à-Mousson, Rosières-aux-Salines, Caen, Saint-Dié, etc. Toutes les cités se pressent ainsi à l'envi; toutes se disputent le premier pas dans cette pacifique, mais glorieuse conquête du domaine de la bienfaisance et de la fraternité.

Les délibérations du Conseil d'administration nous révèlent encore un fait d'une haute importance. Dans le cours de l'année dernière, la Société de Prévoyance de Metz a été érigée en institution d'utilité publique, et dans la séance du 2 décembre 1848, le Conseil général de la Meurthe sollicitait la même faveur pour la Société de Nancy.

Et tout récemment le ministre de l'intérieur demandait sur notre établissement une notice historique et tous les documents qui pourraient justifier la légitimité de nos titres à la bienveillance du Gouvernement de la République.

Ce sont là des faits patents, incontestables et qui indiquent l'influence que sont appelées à exercer les Sociétés de Prévoyance. Ces faits seraient attestés aussi par tous les monuments législatifs depuis dix-huit mois. Tous sont dictés par une réelle sollicitude pour les besoins des classes laborieuses, et ce cri qui s'est échappé de la conscience publique, l'Assemblée constituante l'a tout d'abord recueilli dans le préambule comme dans le texte de la Constitution.

Si je voulais un témoignage, plus solennel en quelque sorte, de sympathie générale pour cette Association, ne le trouverais-je pas dans cette foule, plus nombreuse chaque année et qui m'entoure en ce moment, dans ce concours empressé de citoyens honorables de toutes les classes; dans la présence des administrateurs du département et de la cité, dont le puissant patronage et les affectueux encouragements sauront affermir nos progrès?

Félicitons-nous donc de la faveur si grande qui, de toutes parts, s'attache à l'œuvre que nous avons entreprise et persévérons pleins de confiance et de sécurité dans la route que nous avons parcourue avec sagesse depuis cinq années; maintenons l'Association dans les limites d'une fraternelle assistance; rallions-nous tous vers ce but. A ce prix, l'avenir est à nous! Les hommes périssent; les Assemblées politiques se modifient, les principes d'humanité et de charité sont immortels!

Et veuillez écouter avec une religieuse émotion comment la Providence veut inspirer à nos frères l'application de ces divins enseignements:

L'an passé, une idée s'était révélée dans le sein de la Société de Metz: idée généreuse, élevée, féconde! Notre sœur aînée a proposé d'admettre les Sociétaires des deux villes au bénéfice d'une mutuelle assistance. Le Conseil a été heureux d'accueillir l'offre si magnanime qui lui était faite;

Vous êtes tous les Enfants
d'un même père, qui est Dieu.
(Evangile s. Mat.)

PRIX DE L'ABONNEMENT
Par Trimestre:
NANCY..... 3 f.
DÉPARTEMENT..... 4 »
FRANCE..... 4 50

LISTE DE LA LIGNE D'ANNONCES:
15 centimes.
Les demandes d'abonnement et
les envois doivent être affran-

LE TRAVAIL

JOURNAL DU

Pour les abonnements hors de Nancy, on peut s'adresser, à **Toul**, au cit. TULLY, aîné, graveur; à **Dieuze**, au cit. V. LEPRIEUR, pharmacien; à **Vézéville**, au cit. JONVEAUX, propriétaire; à **Epinal**, au cit. BENNARD-GUINET, libraire; à **Remiremont**, au cit. MOUGIN, imprimeur; à **Mirecourt**, au cit. DROUËL, praticien; à **Bruyères**, au cit. HENRI CLAUDEL, ancien nég.; à **Gérardmer**, au cit. GOU...

Toute personne qui, à l'expiration de son trimestre, ne refuse pas de continuer son abonnement, ne sera pas considérée comme démissionnaire.

NANCY.

Le 28 Février 1850.

Avis aux démocrates de l'armée.

Liste des candidatures républicaines connues à Paris et dans les départements.

- SEINE.** — Carnot, ancien ministre de l'instruction publique; François Vidal, homme de lettres; de Flotte, officier de marine.
- ALLIER.** — Georges Gallay, ancien maire de Donjon.
- ARIEGE.** — Aristide Pilhes, en remplacement de son frère, condamné par MM. les hauts-jurés de Versailles.
- BAS-RHIN.** — Gérard, avocat, ex-sous-préfet de Sarrebourg; François Vidal, homme de lettres; Edmond Varentin, sous-lieutenant au 6^e chasseurs à pied, en non activité; Auguste Laboulaye, l'un des accusés acquittés de Metz; Alphonse Hochstuhli, instituteur.
- HAUT-RHIN.** — Kestner, manufacturier, à Thann; Saenger, docteur en médecine, à Colmar; Amédée Georges, propriétaire à Belfort.
- HAUTES-PYRÉNÉES.** — Louis Deville, avocat, substitut destitué, en remplacement de son père, condamné par la haute-cour de Versailles.
- HAUTE-LOIRE.** — Francisque Maigne, en remplacement de Jules Maigne.
- LOIR-ET-CHER.** — Charles d'Etchegoyen, en remplacement de F. Cantagrel.
- LOIRE.** — Antide Martin, en remplacement de Martin Bernard.
- NIÈVRE.** — Charles Gambon, en remplacement de F. Gambon.
- SAONE-ET-LOIRE.** — Esquiros; Madier de Monjau, aîné; Isidore Buvignier; Ch. Dain; Charassin, Victor Hennequin.

A Mesdames les Autorités.

M. le Préfet et M. le Maire,

Le voilà donc effectué, ce banquet qui vous causait tant de soucis et qui a été de votre part l'objet d'un si mauvais vouloir.

Un millier de citoyens, dont bon nombre, venus des localités voisines, se réunissent à Nancy pour fêter l'anniversaire de la République. Par suite du refus fait par vous, mesdames les autorités, de mettre une salle convenable à leur disposition, un hangar, offert par un citoyen dévoué, est bientôt transformé par les soins em-

Vous souvient-il, M. le maire d'irritation et de surexcitation que faisait entrevoir dans cette introduction bien! elles sont venues en nombre que si elles avaient eu à leur disposition galeries; elles sont venues au nombre de cents (c'est tout ce que l'espace peut contenir), vous, devant nécessairement en payer les violons; continuons.

C'est, dit-on, du préfet, qu'on vous veut honorer; c'est à lui que nous devons d'abord.

Voyons donc, M. le préfet, d'une trentaine de mille francs vous payons, nous autres contribuables, dans un palais qui appartient à vous est fourni par le département; ne des bals, vous ne nous comblez, et vous envoyez des invitations sous prétextes; ces invitations sont notables; il est vrai que les dépenses, mais ce dont ils se soucient de payer les violons; continuons.

démocrates, qui paient à l'Etat sur la patente, tant sur l'objet payer, loger et meubler un palais; ces démocrates, désirant fêter sent un banquet à leurs frais, vous bien, M. le préfet; et à des entraves, vous insistez pour promesse faite, et cela parce qu'En vérité, c'est une bien belle ment! Proudhon aurait-il donc qu'on le réduise à sa plus simple.

Quant à vous, M. le maire, l'injure de croire que c'est se invoker une invitation de préfet tirer une autorisation librement voulu vous conformer aux des cherché le premier prétexte promesse. Nous ne pensons vous effraient, et d'ailleurs, e déjà dit, il est assez singulier sence des dames à la salle de quiet, quand vous livrez cet du carnaval. Ce sont donc la Peut-être eût-il été plus cor-

Bourse de Paris du 26 Février.
La rente 3 p. 100 qui était hier à 95 60, a ouvert à 95 50; elle a varié de 95 60 à 95 75; elle ferme à 95 75.
La rente 5 p. 100 qui était hier à 58 25, a ouvert à 57 50; elle a varié de 57 20 à 57 50, elle ferme à 57 50.

NANCY. — Imprimerie de Nicolas, passage du Casino.

Alphonse PATIN, rue de Malzeville, 11.
Céruse broyée, et autres couleurs; matières résineuses.

sont généralement ceux de la semaine
BLES, 15 fr. 50 c. à 16 fr. les 4
FARINE, 2^e soit, bise, 21 fr. 50
graux, 30 fr. 50
FECULE, sèche, première qualité
HUILE de Colza, 85 à 86 fr. The
GRAINES — 25 à 26 fr. id

Progrès de l'esprit d'

Nous apprenons que la commune en ce moment sa société de prévoyance sur le mode, à peu près, de celle de... Les statuts devaient être arrêtés par les associés souscripteurs. La cotisation centimes, payable d'avance. La commune déjà 215 sociétaires et 63 associés, compte M. le Maire, son adjoint et... Nous engageons fortement nos administrés pas oublier d'insérer dans leurs statuts gerait les associés à exécuter les labours cas de maladie.

On souscrit provisoirement chez Chedeville.

Dimanche, 24 février, à Nomeny religieuse célébrée pour l'anniversaire vrier, le maire adressa sur la place de de-Ville, une allocution à la garde-ter et termina son discours en disant: moi, vive la République démocratique! Ce cri fut répété par les gardes ajouta et sociale.

Après la rupture des rangs et l'Hotel-de-Ville, ce garde national, Maldier, jeune homme très-estimé du 6^e chasseurs d'Afrique, a été arrêté en prison par un guerrier de l'armée d'été inouï avait transporté d'indigne qui voulaient délivrer le prisonnier dence de leur maire et de l'officier détournés de leur dessein.

Charles Maldidier a été amené hier merie, qui s'est refusée de le confier vain sous leur responsabilité, de le messieurs les gendarmes parlaient Courage! honnêtes et modérés, que nous à faire notre propagande.

Dans la nuit du 25 au 26, un viol Abaucourt, canton de Nomeny, châtivateur. Les dégâts sont assez considérables, s'étant particulièrement distingué à cette circonstance, le citoyen Charly Nomeny.

VOSGES.

On nous écrit de Mirecourt, 25 F. L'anniversaire de la révolution de célébré dans notre ville. Tout s'est fait et à une revue du bataillon de la garde que personne n'avait jugé à propos était bien triste à voir.

Haut-Rhin

On nous écrit de Lapoutroy: Vous savez sans doute que nous réunion à Colmar, pour le choix de la sentation.

Quatre cents délégués de divers Haut-Rhin y assistaient.

Les citoyens choisis à la majorité de Kestner, manufacturier, à Thann Saenger, docteur en médecine, à Colmée), propriétaire, membre du conseil Belfort. Ce dernier avait pour conseil ancien constituant, ex-procureur général du barreau de Colmar.

Nous avons l'espoir de donner une bonne leçon aux réactionnaires et à didats comme ceux du Bas-Rhin dont majorité, malgré les efforts désespérés

NOUVELLES

On nous assure que pendant la nuit, un individu s'étant approché d'un groupe d'individus, il fut excité à diverses reprises pour les masser: que cet individu de ceux à qui il s'adressait a été sa légis de gendarmerie, et que malgré les gendarmes avaient eux-mêmes en liberté.

Cet agent provocateur...

Bouxières-aux-Dames, Custines, Vézelize et de plusieurs communes de ce canton et de la Seille; et des démocrates de passage à Nancy qui avaient retardé leur départ pour pouvoir prendre part à cette manifestation patriotique; ils appartenaient aux départements des Vosges, de la Moselle, de la Meuse, de la Seine, de la Côte-d'Or, de l'Isère, de Maine-et-Loire et du Loiret. Les communes de la rive gauche de la Moselle s'étaient réunies dans des banquets particuliers à Marbache et Belleville.

Lunéville qui avait aussi son banquet particulier, nous avait envoyé deux délégués, les citoyens Benoist et Prost-Kessler. — Nous rendons compte successivement de tous les banquets démocratiques du département.

Les commissaires, plus polis envers les dames que M. le maire, avaient fait placer des chaises en nombre suffisant, vis-à-vis la salle, pour en admettre 200.

On voyait à cette fête des hommes qui avaient appartenu à toutes les anciennes nuances du parti républicain, désormais confondues en une seule. Ces hommes se seraient fraternellement la main; ils n'avaient tous qu'une seule pensée; ils étaient animés du même désir, du même sentiment: la conservation de la République, le maintien de la Constitution et du suffrage universel, et la chute de la réaction.

Une tribune avait été réservée pour la police, qui n'a point jugé à propos d'en profiter et qui, dans cette circonstance, a très-sagement agi, car ses fonctions eussent été absolument superflues; notre appel avait été entendu. L'ordre, le calme, la décence n'ont cessé de régner depuis le commencement du banquet jusqu'à la fin.

Le colonel de la garde nationale, dont on avait remarqué la répugnance à signer la demande faite précédemment à M. le maire, brillait par son absence; on ne s'en est point aperçu, et nul n'en a témoigné de regrets.

Aux lieux et place de notre brave et digne lieutenant-colonel, retenu chez lui par une maladie grave, la présidence avait été dévolue au citoyen Dumas, commandant du 2^e bataillon.

Le commandant Dumas prend la parole et, dans une allocution qu'un mal de gorge le força de rendre très-brève, il s'exprime ainsi:

Citoyens, L'absence de notre digne lieutenant-colonel Serra qu'une cruelle maladie retient éloigné de nous, m'appelle à l'honneur de présider cette réunion.

« Organe de votre commission, je dois vous rappeler qu'elle attend de vous le calme et la dignité qui conviennent à une grande et républicaine assemblée. C'est vous dire que toute manifestation inconstitutionnelle de quelque part qu'elle vint, serait énergiquement et à l'instant réprimée. »

« Cela dit citoyens, à table et vive la République! » L'assemblée entière répond avec enthousiasme à ce cri.

À deux heures et demie on s'est mis à table au son de la musique de la garde nationale, qui jouait le motif du chœur des montagnards de la Dame blanche, et aux cris répétés de: Vive la République!

Pendant le dîner, l'arrivée successive d'un grand nombre de gardes nationaux de la campagne obligea leurs camarades de la ville à leur céder leurs places; en sorte que beaucoup de Nancéiens ont dîné debout.

Le président délègue le citoyen Lelièvre pour donner lecture de la correspondance.

Il est annoncé qu'une nombreuse députation de la garde nationale de Dieuze, conduite par le citoyen Haus, son commandant, devait se rendre au banquet, mais que l'autorité ayant fixé à aujourd'hui des élections partielles au conseil municipal, nos frères de Dieuze seront privés de la plaisir de se joindre à nous.

Ces faits sont consignés dans une lettre du docteur Ancelet, qui charge le citoyen Lelièvre de porter pour lui le toast qu'il se proposait de développer devant l'Assemblée: « L'émancipation intellectuelle des travailleurs! »

Puis qu'il ne m'est pas permis d'aller développer cette idée au milieu de vous, ajoute le docteur Ancelet, je tâcherai de féter encore dignement la République ici, en faisant triompher la liste des candidats démocrates. » (Applaudissements.)

Le citoyen Lelièvre donne lecture de l'adresse suivante, envoyée par les commissaires du banquet démocratique de Toul:

Chefs concitoyens, Toul, le 24 Février 1850. « Nous avons reçu votre lettre qui nous convie à la fête donnée par Nancy le 24 février courant.

« Les démocrates Toullois vous remercient cordialement de votre invitation fraternelle. S'ils ne se trouvent pas au milieu de vous, c'est qu'ils veulent, en fêtant ici l'avènement de notre chère République, se reconnaître, se compter, et essayer de ranimer le zèle de leurs concitoyens. Divers groupes doivent se réunir en ville, loin des regards des d'Outpoul en terminant. (Eclats de rire.) Quant à nous, les rouges, nous avons convié hommes, femmes et enfants à se rendre pour 2 heures au sommet du Mont-Saint-Michel, munis de leurs provisions de bouche. Nous espérons que les bruits ridicules qui courent la ville ne les effraieront pas. — La nuit, en vrais montagnards, nous répondrons à vos tostes par ce cri poussé du plus profond de nos cœurs: Au roi jamais! à l'empereur jamais! à la République, toujours, toujours, et quand même! »

« Adieu, recevez tous nos saluts fraternels, « Espérance! » Bauvalet; Jean; Louis-Naquard; Pabin; A Tilly.

La lecture de ces tostes terminée, le citoyen Fleury est appelé à la tribune et porte un toste

Au droit de réunion!

Citoyens, Ce serait se faire une bien fautive idée de cette solennité, que de la considérer comme une menace au pouvoir. Elle a une toute autre signification: elle est une fête de famille, la fête de la fille du Peuple, de la République.

Pour les fêtes de monarques, il fallait des programmes officiels; la municipale illumination était le thermomètre de l'amour de commande de la plupart des serviteurs de la monarchie; et le Peuple n'assistait à ces fêtes qu'avec une curiosité mêlée de pitié, le vide dans le cœur et souvent un sentiment de tristesse dans l'âme.

On ne voyait se réunir autour d'une table que ceux qui prenaient une part du grand gâteau appelé budget, et de discours, il n'y en avait que de menteurs, car ils avaient pour canevas la bassesse et la flatterie.

Telle bouche adulatrice, qui avait échanté les louanges du vainqueur d'Austerlitz, se mit à chanter un jour les louanges du violateur de la charte octroyée, du protecteur des Jésuites, chassé en 1850, et bégayait encore officiellement, quelques mois plus tard, des discours ou des tostes en l'honneur du fabricant de charte-vérité, chassé en 1848.

Quel triste spectacle pour la dignité humaine! Est-ce à quelque chose de pareil que nous assistons aujourd'hui, citoyens? non.

Ce n'est point un programme officiel qui vous réunit ici, c'est l'amour d'un principe, c'est à-dire ce qu'il y a de plus respectable et de plus sacré, après Dieu: la foi, la religion politiques!

Est-il donc étonnant que vous vous trouviez réunis par centaines dans cette enceinte, alors cependant qu'une atmosphère de persécution, de basses violences, de délations dignes des plus mauvais jours du bas-empire et de la restauration, pèse sur l'expression de la conscience publique? Alors que tant d'esprits timorés s'agèrent la force réelle, les droits des hommes du pouvoir et semblent oublier qu'après tout, ces hommes ne sont que les serviteurs du peuple souverain, qui les nomme et qui les paie?

Ce n'est pas en vertu d'un programme officiel que nous sommes venus ici, c'est même sous le coup de la menace d'un empêchement, que la démente et le vertige de la peur eussent pu produire, et que toutefois on a eu la prudence et le bon sens de nous épargner; et pourtant nous sommes mille-encore!

C'est qu'à la différence du principe monarchique, le principe républicain prend racine avec le temps, et aura bientôt assis sa puissance indestructible dans le cœur même du peuple.

Et pourrait-il en être autrement, citoyens? non; car la République s'est enfin comprise elle-même; elle sait qu'elle ne sera durable qu'à une condition, à la condition d'exister autrement que dans de vaines formes: l'exemple de l'antiquité comme celui de temps modernes lui ont montré sa raison d'être, sa raison de vivre et de grandir.

Pourquoi les républiques anciennes ont-elles péri? c'est qu'elles n'étaient que dans la forme; c'est que l'individualisme et l'égoïsme restaient greffés sur elles malgré le suffrage populaire et la discussion des assemblées publiques.

Pourquoi notre première République, malgré ses prodiges d'héroïsme et de grandeur, a-t-elle pu être garrottée et presque étouffée par un soldat heureux?

Parce que la science sociale n'avait fait encore que poindre, n'était qu'à l'état de sentiment et d'aspiration; parce qu'elle n'a pu accomplir sa tâche qu'à demi.

Après tout, citoyens, ne soyons point ingrats envers cette grande époque; car elle a su briser la féodalité; elle a su, malgré les cris de rage et de désespoir des privilégiés d'alors, détruire les abus odieux qu'ils défendaient; par des moyens dont l'exemple est encore contagieux: par des sordes trames, par la calomnie et par l'infamie de l'étranger.

N'accusons pas une époque qui a produit de si grandes choses et un décret comme celui-ci: « Le peuple français déclare, par l'organe de ses représentants, qu'il va se lever tout entier pour la défense de sa liberté, de sa constitution, et pour délivrer son territoire de ses ennemis. »

N'accusons pas enfin une époque où le peuple se levait en effet tout entier pour la défense de sa liberté, de sa constitution, de son territoire et sauvait la République

par son héroïsme. A de tels pères, il faut des fils dignes de recueillir un tel héritage.

Il est écrit, citoyens, dans les décrets de la Providence, que chaque temps doit suffire à son œuvre.

Au Christianisme, il était réservé, il y a 19 siècles, de briser les fers de l'esclavage et d'indiquer au socialisme futur sa route lointaine.

A 89, il était réservé de donner à l'Europe l'exemple de la destruction du serfage, des hontes corvées, de l'affranchir le paysan, le manant, comme on disait alors, d'assurer à la bourgeoisie la place si large qu'elle a conquise au soleil et d'ouvrir le cœur des Français aux inspirations démocratiques.

A notre époque, il sera donné de réaliser complètement la pensée du Christ, le vœu de son cœur plein d'amour, cette pensée pour laquelle il a donné sa vie, définitive de notre formule politique et sociale. Ce n'est que quand cette formule sera terminée et que les apôtres du progrès pourront déposer leur bâton de voyage. (Ouf! bravo!)

Quand nous demandons l'établissement du crédit social en faveur des travailleurs des villes et des campagnes, à ceux qui errent utopie, nous répondons par le mot le plus noble de tous pour l'homme: par le mot travail (bravo!), et nous ajoutons: la Banque d'Etat est aussi possible que la Banque de France, et l'organisation du crédit véritable est aussi possible et aussi moral que l'organisation de l'usure. (Bravo!)

Lorsque nous demandons la réforme de l'impôt et des charges publiques, à ceux qui nous disent, comme disaient en 89 les hommes qui trouvaient très-bonnes pour les autres la gabelle et la corvée, vous voulez détruire la propriété; nous répondons par le mot le plus saint de tous, par le mot: justice. (Bravo!)

Lorsque nous demandons que l'on donne aux enfants du peuple le pain de l'intelligence, auquel ils ont autant de droit qu'à la nourriture du corps, à ceux qui nous crient: éteignons, nous répondons par le mot: lumières. (Applaudissements prolongés.)

Lorsque nous demandons que, par le principe d'association, disparaissent de la société les plaies hideuses que produit la concurrence anarchique et l'individualisme, à ceux qui nous reprochent de vouloir la destruction de la famille, nous répondons par le mot le plus cher au cœur de Dieu, par le mot: fraternité, écrit en tête de l'Evangile, et nous ajoutons: l'association est l'image la plus fidèle de la famille, elle en élargit le cercle, et nous avons des enfants que nous chérissons autant que vous chérissez les vôtres. (Bravo! bravo!)

Citoyens, au milieu de nos aspirations, de nos espérances légitimes, de nos pensées sur un avenir qui nous appartient désormais, comme le secret des siècles appartient à Dieu, nous répondons par le mot le plus cher au cœur de Dieu, par le mot: fraternité, écrit en tête de l'Evangile, et nous ajoutons: l'association est l'image la plus fidèle de la famille, elle en élargit le cercle, et nous avons des enfants que nous chérissons autant que vous chérissez les vôtres. (Bravo! bravo!)

Il y a un prétendant avec lequel il faudra toujours qu'ils comptent. Ce prétendant, c'est le Peuple. Ses membres sont d'airain et les leurs ne sont que d'argile. Une fois ils se sont brisés en se heurtant contre lui. C'est un jeu qu'ils feront bien de ne plus recommencer.

Ne sait-on pas d'ailleurs ce que produisent les compétitions des prétendants? L'histoire n'est-elle pas saturée des calamités et des horreurs qu'elles ont enfantées? La terre n'a-t-elle pas été, par elles, inondée de sang humain?

Le plus éloquent et le plus inexorable à la fois des historiens de l'antiquité, nous traçait, en ces termes, le sombre tableau de l'une de ces querelles de sceptre: « Jaborde une époque féconde en catastrophes, en sanglantes de combats, déchirée par les séditions cruelles, même durant la paix... des villes à l'incendie, ensevelies sous les ruines, dans la partie la plus riche de la Campanie Rome désolée par le feu... la mer couverte de bannis (triste rapprochement); les rochers souillés de meurtres, des cruautés plus atroces dans Rome... Les délateurs, dont le salaire ne revêtait pas moins que les forfaits, se partageant comme un butin, sacerdoce et consuls, régissant les provinces, régnaient au palais, menant tout au gré de leurs caprices... Des mères accompagnant la fuite de leurs enfants, des femmes suivant leurs maris en exil (c'est à peine si celles d'aujourd'hui obtiennent ce triste privilège!); des parents intrépides, des gendres courageux, soumis à tous les caprices; ces épreuves mêmes supportées sans faiblesse, et des trépas comparables aux plus belles morts de l'antiquité. »

Ainsi parlait l'auteur des annales, témoin oculaire et indigné de la plupart des crimes enfantés par l'ambition du sceptre.

Et, à des époques plus rapprochées de nous, n'avons-nous pas vu les querelles des Armagnacs et des Bourguignons, les atrocités qui s'y mêlèrent, l'odieuse et lâche assassinat de Jean-sans-Peur par une bande d'orléanistes ayant à leur tête un Tannequy Duchâtel? N'avons-nous pas vu les luttes contre le Béarnais, les fureurs de la Ligue, Paris assiégé et affamé, le sang du Français versé par le Français, des villes françaises assiégées par des Français, la guerre de succession, les infamies des deux Médicis et du Mazarin, et toutes les calamités qu'ont produites l'orgueil et l'ambition de ces hommes qui regardent les territoires comme leurs propriétés et les peuples comme de vils troupeaux?

(VOIR LE SUPPLÉMENT.)

Assez de rois et de prétendants comme cela! (Bravo!) Le Peuple veut faire ses affaires lui-même, et il les fera malgré tous et contre toutes les ambitions dynastiques.

Il le fera, non pas dans l'intérêt de telle ou telle fraction du Peuple, mais dans l'intérêt de toutes; point de guerre aux habits; mais les blouses, trop longtemps oubliées, resteront définitivement avec voix au conseil et les vestes se ralongeront. (Applaudissements prolongés.)

Ce sont là des vérités qu'il est bon de proclamer; et elles le seront toutes les fois que la démocratie se réunira autour d'une table pour fêter la République ou dans ses comices pour exercer le droit qui nous rassemble aujourd'hui; à ce droit qui m'a permis de vous faire entendre quelques utiles vérités, qui nous permet à tous de nous voir de plus près pour nous mieux connaître et pour nous mieux aimer; Au droit de réunion enfin, qui nous permet de confondre aujourd'hui nos voix dans le cri de: Vive la République!

(Cris prolongés de Vive la République! L'orateur reçoit de toutes parts de chaleureuses félicitations.)

Par le cit. Eugène Brèche-Labonté: à l'Ordre! Non pas à l'ordre qui depuis dix-huit ans tient la Pologne courbée et frémissante sous le joug du despote du Nord;

Non pas à l'ordre qui étirent la Lombardie dans une ceinture de fer, et qui permet au farouche Radetski de trôner en vainqueur un pied sur Milan, l'autre sur Venise;

Non pas à l'ordre qui, de par les jésuites de France, a livré, pieds et poings liés, la nationalité romaine à la haine implacable des jésuites de Rome;

Mais à l'ordre qui oppose l'idée à la force, Le socialisme à la barbarie, Qui a pour trône l'intelligence, Pour sceptre le progrès Et pour couronne la liberté. (Longs applaudissements.)

Par le citoyen Huin-Gervais: à l'Union! Citoyens, Deux ans se sont écoulés depuis qu'un immense événement vint donner aux peuples, après tant de siècles de misère et de souffrance, l'espoir de se délivrer du joug humiliant de leurs oppresseurs. Mais grâce aux divisions suscitées parmi nous par la perfidie de nos ennemis, le grand et sublime effort de Février n'a malheureusement aujourd'hui pour conséquence, que de nous avoir fait passer du régime de la bassesse et de la corruption, sous le joug d'un despotisme brutal, sauvage, sous le régime de l'espionnage le plus déshonoré, le plus ignoble. (Bravo!)

Je dis, citoyens, que c'est là la malheureuse conséquence de notre glorieuse révolution; car si, de la victoire il nous reste encore la précieuse conquête du suffrage universel, en nous disant, comme nous l'avons fait, nous avons brisé l'arme mise en nos mains pour défendre nos plus chers intérêts. (Bravo!)

Vainqueurs sur tous les points, quelle fut dès le premier jour de liberté la devise des vrais républicains? Union, fraternité, et nous tendions aux vaincus une main fraternelle; nous leur tendions les bras comme à des frères et nous en recevions... quoi? le baiser de Judas. (C'est vrai—Bravo!)

Où, citoyens, le baiser de Judas; car c'était bien la rage du jésuite au fond du cœur que ces éternels ennemis du peuple se giffaient dans nos rangs, pour y souffler la discordance sous le voile de la fraternité. (Ouf, oui!)

Vous devez, en effet, vous rappeler avec quel empressement ces hypocrites affluèrent dans nos sociétés populaires, avec quelle effronterie ils y faisaient étalage de leur dévouement à la République, moyen insidieux d'arriver plus sûrement à leur but, et vous voyez aujourd'hui avec quelle impudente audace ils profitent des divisions qu'ils ont su produire dans les rangs républicains, en y semant ces dissidences d'opinions qui nous valent le déplorable régime sous lequel nous sommes opprimés. (Bravo!)

Eh bien! citoyens, que ce soit là pour nous une grave et dernière leçon; et si nous voyons la réaction jouir de son triomphe escroqué, (bravo!) en user avec une fauteur aveugle et ignoble, rappelons-nous que ce triomphe ne sera que de courte durée, si nous le voulons bien.

Rappelons-nous qu'il ne faut que nous unir, serrer nos rangs et marcher tous, comme un seul homme, à l'urne électorale pour arriver à une victoire complète et décisive.

Serait-ce donc, citoyens, quand nous voyons nos libertés détruites une à une, quand nous voyons les actes de brutalité sauvage et ignoble, auxquels se livrent les royalistes de toutes les nuances; quand nous voyons nos écoles sur le point d'être envahies par la secte de Loyola (bravo!) et nos enfants livrés aux dignes émules des Fridolin, des Léotade et tant d'autres... quand nous voyons tant de nos frères martyrs de la plus sainte, de la plus noble cause, souffrir dans l'exil et dans les bagnes toutes les tortures morales et physiques, quand nous voyons le peuple, ce peuple si magnanime, mourir de misère et de faim, quand nous voyons enfin, sous une République modérément honnête, ressusciter les assommes de monsieur Giquet, est-ce que nous serions assez aveugles, assez oublieux de nos devoirs les plus sacrés, pour ne pas nous rallier tous à une même bannière et reconquérir notre puissance par l'union la plus intime?

Oh! non, qu'il n'en soit pas ainsi, citoyens, je vous en conjure au nom de ce que l'homme a de plus sacré, au nom de la liberté; je vous en conjure au nom de l'humanité tout entière que nous devons sauver.

Que tout républicain, qui sent dans sa poitrine un cœur noble et généreux, à quelque école qu'il appartienne, mette de côté toute dissidence de pensée qui ne peut que l'isoler et annihiler sa puissance, et se rallie à une seule bannière, au drapeau de la démocratie, pour combattre l'ennemi commun; que par une union parfaite nous extirpions jusqu'au moindre germe du despotisme qui nous ronge et nous humilie, et que, par cette fraternelle entente, nous arrivions enfin à la réalisation d'une République franchement démocratique avec toutes ses conséquences sociales. (Bravo!)

Honte donc à celui qui une coupable faiblesse ferait faillir à ses devoirs de démocrate!

Honte et malheur à celui qui par un misérable calcul d'ambition personnelle, abdiquerait sa dignité d'homme en vendant sa conscience avec sa liberté!

Honte enfin et malédiction sur celui qui, obéissant au ressentiment d'une vanité non satisfaite, à de mesquines rancunes particulières ou à un instinct perfide, tenterait de porter atteinte à cette union que j'appelle de tous mes vœux, parce qu'elle doit être notre force et la sauvegarde de la République. (Bravo! bravo!)

Par le citoyen C. Morlet fils: A la devise républicaine!

Citoyens, Je vous propose un toste à la Liberté, à l'Egalité, à la Fraternité, cette devise républicaine, symbole de la démocratie, que le Christ a le premier proclamée et que la République du 24 Février, en l'inscrivant de nouveau sur le drapeau national, doit, c'est notre espoir et notre tâche, réaliser dans toutes ses conséquences politiques et sociales.

En présence des entraves apportées chaque jour par une aristocratie hypocrite et bigote au droit de réunion et de discussion, aux droits de la presse, de la parole et de la pensée même, à la liberté individuelle et du domicile, comme autant de vieilles chaînes empruntées aux cahots de l'inquisition et aux bastilles de la féodalité, n'est-ce pas le moment pour nous, citoyens, de faire éclater haut et ferme le cri régénérateur de: Vive la Liberté?

Et quand à la tribune législative où l'on cherche à rétablir les privilèges, à ressusciter des distinctions entre tous les citoyens d'un pays comme la France, quand on lutte pour refuser à tous et à chacun le même droit, les mêmes moyens de vivre, de s'instruire, de parvenir et de représenter, n'y a-t-il pas une nécessité pour tout cœur vraiment honnête et généreux, de rappeler qu'il y a avant la mort et devant Dieu, l'Egalité doit être aussi le lot de tous, de leur vivant ici-bas?

Enfin, en ce temps où, d'un côté, l'espionnage, la délation, la persécution et l'état de siège sont le port de salut, d'un autre côté, des efforts fraternels tendent à affermir l'Union, à généraliser le principe et l'esprit bienfaisant des institutions sociales, n'est-ce pas le cas, ou jamais, d'appeler le flot fertilisant de la Fraternité, pour renverser les digues de l'égoïsme?

Ainsi donc, citoyens, je bois avec vous, et vous direz avec moi: Vivent la Liberté, l'Egalité et la Fraternité! (Ces cris sont vivement répétés par l'assemblée.)

Le citoyen Lelièvre, garde à la 3^e du 4^e.

Citoyens, Je vous propose un toste à l'Instruction primaire, obligatoire et gratuite! à l'Instruction supérieure et gratuite!

Quand le réformateur de la loi de Moïse, le premier révolutionnaire, proclamant son divin symbole, s'écriait: l'homme ne vit pas seulement de pain! notre grand maître en démocratie faisait entendre une solennelle protestation contre l'ignorance, cette servitude dégradante de l'âme et de la pensée, chaîne ignoble que les puissances de la terre ont, dans tous les temps, voulu serrer au cou de l'humanité pour l'enfermer, à leur gré, aux gémonies du despotisme, à l'abîme de la misère, aux ténèbres de la barbarie.

L'Instruction, au contraire, est pour l'homme une seconde création; c'est elle qui l'engendre à la vie morale, en le faisant sociable et bon, juste et fier de ses attributs, digne enfin de la liberté. Et c'est ce qu'avaient admirablement compris les anciens, en désignant par le même mot ce qu'il y a de plus aimable et de plus sacré, l'Enfance; ce qu'il y a de plus noble, l'Instruction; ce qu'il y a de plus cher au cœur de l'homme, la Liberté. Chez eux, ces trois idées: libre, enfant, libre, s'exprimaient par le même terme: *liberos*, et pourquoi cela, citoyens? c'est parce que ces trois idées découlent l'une de l'autre et n'en forment réellement qu'une; parce que le livre et l'enfant, ou bien l'homme qui entre dans la vie et l'Instruction ne doivent pas être séparés, et enfin parce que l'Instruction nous mène à la liberté, et que la liberté nous crée véritablement hommes.

Ainsi, frères, la loi de notre être, qui nous commande de donner à notre corps le pain matériel, nous ordonne d'une manière bien plus impérieuse de donner à notre âme le pain de la vie, l'Instruction. Cette loi nous ordonne de travailler de toutes nos forces au développement de notre intelligence, afin que nous nous rapprochions, de plus en plus, de ce type divin qui est l'amour

infini, l'intelligence infinie, la liberté infinie, et que, éclairés par la science, transformés par l'amour, grandis par la liberté, nous ne puissions plus devenir le jouet des tyrans, ou la proie des traîtres.

Citoyens, nous venons de dire que c'est pour l'homme un devoir sacré de s'instruire. Mais l'homme réduit à ses propres forces est impuissant à remplir ce devoir, comme il serait impuissant à vivre si son premier cri n'éveillait, dans l'âme de celle qui lui a donné la vie, le sentiment de la maternité, si une mère ne le recueillit sur son sein pour accomplir avec bonheur la mission de tendresse que ce titre lui impose.

Mais l'homme n'a-t-il pas une seconde mère à laquelle il s'adressera pour lui demander la nourriture de l'âme? Cette seconde mère, vous l'avez nommée, citoyens, c'est la société. Oui, l'homme qui vit au sein de la société et pour la société, a le droit de lui demander l'Instruction pour son âme comme le pain pour son corps.

Nous disons donc que c'est un devoir pour la société, à peine de mériter le nom de marâtre, de donner l'Instruction à tous les citoyens, mais nous devons ajouter que ce devoir est absolu; il ne comporte pas de catégories, pas de distinctions, pas de différences de position. Tous les citoyens sont égaux devant la société, comme ils sont égaux devant Dieu. Tout homme a droit à toute l'Instruction dont il est susceptible, et la société n'a pas plus le droit de la lui mesurer qu'elle n'aurait celui de lui mesurer sa part de soleil; et s'il est des limites que la raison admette, ce sont celles que la nature elle-même a posées, en douant les hommes d'aptitudes diverses. Mais d'autre part, le fils du plus modeste artisan, du plus humble laboureur, si la nature lui a donné les germes du génie, doit pouvoir monter librement les degrés de l'échelle des sciences.

Citoyens, jurons donc de faire à l'ignorance une guerre incessante, sans merci. Jurons surtout de soulever et, au besoin, de briser l'éteignoir sous lequel on se propose d'étouffer le feu de la pensée, la lumière de la vérité. N'est-ce pas, frères, que vous ne voulez pas que les enfants de la France soient livrés aux disciples de Loyola? (Interruption: non, mille fois non!) N'est-ce pas aussi que vous ne voulez pas que, dans ce noble pays, il y ait des esclaves de l'ignorance, Tantes infortunées, tendant en vain les mains vers ce fruit doré de la science, qui se dérobe à leurs vœux? Non, frères, et dût la société officielle nous montrer toujours la gratuité de l'Instruction, à tous les degrés, comme un de ces mirages trompeurs qui s'éloignent à mesure que l'on croit s'en approcher, promettons-nous ici, de suppléer, dans la mesure de nos forces, à l'action de la société, et de réaliser, autant qu'il dépendra de nous, la gratuité de l'enseignement à tous les degrés.

Un autre citoyen, Choyval, dit commenteur de discours, je vous ai parlé du réformateur qui est venu, il y a dix-huit cents ans, révolutionner par son verbe et sauver un monde qui s'en allait en dissolution, le monde du paganisme et de l'esclavage. Quelques siècles plus tard, un homme de génie, un empereur voulut restaurer ce qui la révolution chrétienne avait emporté. Cet empereur fut vaincu par l'esprit de la révolution; blessé à mort sur le champ de bataille où l'avait appelé son compatriote, l'histoire, le moins celle écrite par ses ennemis, rapporte, qu'avant d'expirer, il lança vers le ciel le sang de sa blessure en s'écriant: Tu as vaincu, Galiléen!

Citoyens, le Galiléen de nos jours, c'est l'esprit moderne contre lequel rien ne prévaudra; ni les nouveaux Juliens, ni les hommes dont l'idéal marche à reculons et qui entreprennent de tourner en arrière la roue de l'histoire, ni les apostats de tous les partis.

Buvons donc à l'Instruction primaire, obligatoire et gratuite! à l'Instruction supérieure, gratuite à tous les degrés! (Bravo! bravo!)

Par le citoyen Léonce Fraisse.

Aux martyrs de la liberté, aux vaillants soldats de la République, à ceux qui, à toutes les époques, ont bravé la haine des puissants et des rois, pour affranchir l'humanité, pour rendre les hommes véritablement frères, libres et égaux; et qui, sans s'inquiéter du jugement de l'histoire, forts de leur conscience, ont été jusqu'à dire: périsse notre mémoire, mais que la République ne périsse point! (Bravo!)

Citoyens, c'est aux souffrances, aux enseignements de ces hommes de foi et d'amour, que nous devons de ne plus être esclaves, de ne plus être la propriété d'un maître insolent et inhumain.

Inclions-nous, amis, avec respect devant la mémoire des apôtres de la démocratie, morts pour la cause humaine; inclions-nous avec respect devant ceux qui, manitaire; inclions-nous avec respect devant ceux qui, de nos jours encore, expient dans les fers ou dans l'exil leur ardent amour pour la République. (Bravo!)

Frères, il y aurait ingratitude à l'oublier; à toutes les époques les hommes qui sont venus apporter au monde la parole d'émancipation, parole de liberté, ont heurté les intérêts égoïstes, ont soulevé contre eux la haine des méchants et de tous ceux qui, possédant l'Instruction et la richesse, nient à leurs semblables, leurs frères, le droit d'être heureux comme eux. De là, des chaînes, des cadavres, la mort même, pour les républicains qui tentent de secouer le joug de la tyrannie. (Bravo!)

Je vous le dis au nom de la civilisation, à vous tous, qui êtes pour la liberté contre le despotisme, pour la fraternité contre l'exploitation, pour la vertu contre le crime: il est beau, il est grand de savoir mourir pour la

sainte cause du droit, de savoir mourir pour l'humanité. (C'est vrai !)

Honneur à ceux de nos frères qui sont tombés, moissonnés avant l'heure, sous les coups des royalistes, honneur à ceux qui, du fond d'une prison ou de la terre étrangère, nous font entendre le cri qui retentissait sur le champ de bataille, quand la mitraille trouait nos bataillons de sans-culottes ; serrez vos rangs, républicains, la contre-révolution lève audacieusement la tête, serrez nos rangs. (Vive approbation ; bravo ! bravo !)

Les Cosaques de France veulent tendre la main aux Cosaques de la Sibérie, pour les aider encore une fois à souiller le sol de la patrie ; serrez nos rangs.

Les jésuites et les jongleurs de la monarchie déchue, forment une alliance impie, pour nous arracher plus que la vie, nos libertés ; serrez nos rangs. (Bravo !)

Serrez nos rangs et prouvez à tous ces tristes hiboux réactionnaires, que leurs cris sinistres n'empêcheront pas le soleil de poindre, qu'ils n'empêcheront pas la vérité de triompher ; car il faut que la justice soit faite, le peuple comprenant maintenant que Dieu ne l'a pas seulement mis sur la terre pour souffrir et mourir. (Explosion d'applaudissements.)

Non, non ! citoyens, il n'est plus possible de maintenir longtemps un ordre de choses où huit millions de travailleurs sont livrés à l'exploitation, et vingt millions d'agriculteurs livrés au prêt usuraire ; et tout cela au profit de quelques hauts barons effrônés de la finance. (Bravos prolongés.)

Il n'est plus possible que les mots liberté, égalité, fraternité, soient inscrits au frontispice de nos édifices publics, et qu'on voie à côté de l'extrême richesse, avec tout son cortège d'abus, se traîner la pauvreté avec ses souffrances et ses larmes.

Il faut que le jour de la justice arrive, il faut arriver à une organisation sociale, où les producteurs, par la toute puissance de l'association, soient réellement possesseurs sans intermédiaires de leurs produits.

Il dépend de nous, phalange toujours décimée et toujours militante dans cette guerre implacable, de rendre le jour du succès, de rendre la liberté inattaquable, de faire qu'elle défie à jamais ses adversaires les plus redoutés.

Citoyens, puisque nous voulons tous et avant tout sauver la République (Oui, oui), que les démocrates marchent avec ensemble contre l'ennemi commun, que le lendemain de la victoire la République fasse jouir de ses bienfaits tous ceux qui souffrent ; qu'elle ne traite plus les pauvres parias du jour, les hommes de douleur et de labeur, en enfants illégitimes, et non seulement le triomphe est certain, mais assuré à tout jamais. Quand la République sera édifiée sur des bases impérissables, l'haïnte fraternité nous entrainera probablement à tendre la main à nos ennemis de la veille comme à des frères.

Frères, nous sommes tous frères, nous sommes tous frères, au fond de nos cœurs, et légions à nos enfants, notre culte pour ceux dont les sacrifices, l'abnégation auront amené le règne de l'équité ici bas.

Je bois donc à ceux qui ont souffert et souffrent pour la République, à ceux qui sont prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, si jamais elle était attaquée. (Tonnerre d'applaudissements.)

Par le citoyen Villermain : A l'avenir de la France !

Frères, je porte un toast à la jeune Montagne, Aux généraux proscrits de France et d'Allemagne, Apôtres de l'humanité, A ces fiers ennemis de l'aristocratie Tombés en combattant pour la démocratie, Aux martyrs de la liberté ! (Bravo !)

Aux enfants du Danube, aux défenseurs des Slaves, Bem, Dembinski, Kossuth, noble trio de braves, L'effroi des lâches potentats, Aux héros, aux tribuns de Rome et de Venise, Garibaldi, Manin, Mazzini que l'Eglise, N'a pu livrer à ses légats ! (Bravo !)

A la Pologne en deuil ; à notre sœur chérie, A ses fils exilés rêvant une patrie, Et cherchant partout des vengeurs, De l'Attala du Nord à la chute prochaine, Que ce fleau de Dieu subisse enfin la peine, De ses forfaits, de ses fureurs ! (Bravo !)

A l'honneur, à la gloire, au réveil de la France ! Au peuple, à son drapeau réduit à l'impuissance, Quand au loin gronde le beffroi, A nous river des fers le parti blâme s'apprête ; Frères, rouges ou bleus, courberons-nous la tête, Devant les esclaves d'un roi ? (Non ! non !)

Le peuple était vainqueur... un tour d'escamotage, Des efforts de vingt ans a renversé l'ouvrage, La force opprime la raison, Plus de pardon possible aux Judas, aux parjures, Aux fauteurs de la trahison. (Non ! non !)

Le vainqueur d'Iéna, d'Austerlitz et d'Arcole, Ecrasé de lauriers montait au Capitole, Et des rois dressait le bilan, L'histoire a buriné les exploits du grand homme, Qu'est devenu son aigle ?... il est captif à Rome, Sous la garde du Vatican. (Bravo !)

Des abus du passé, fongueux pancéyristes, Disciples de Malthus, impudents royalistes, Dont le culte est le lingot d'or,

En vain vous baillonnez, vous torturez la presse, Vous proscrivez l'honneur et préchez la bassesse, La liberté prend son essor. (Bravo !)

L'horizon s'obscurcit ; la terre est frémissante ; Des despotes du Nord la tourbe impatiente, Vient de déployer son drapeau, Mais les enfants de Tell ont aiguisé leurs lames, Les braves Montagnards attendent les inflames, La Suisse sera leur tombeau. (Bravo ! Vive la Suisse !)

Et s'ils osaient jamais nous déclarer la guerre, Amis, jurons ici d'aller à la frontière, Chasser, refouler tous ces rois. (Oui, nous irons tous !)

Frères, à l'avenir de notre belle France, Je porte un dernier toast à son indépendance, A ses Libertés, à ses Droits ! (Applaudissements prolongés.)

Par le citoyen Benoist, de Lunéville :

Citoyens, Les démocrates de Lunéville célèbrent aujourd'hui l'anniversaire de notre immortelle révolution de Février. Cette circonstance seule les a empêchés de se joindre à vous en plus grand nombre ; mais du moins ils ont voulu vous assurer par ma voix que les sentiments qui vous animent sont aussi les leurs ; que, comme vous, ils savent maintenir haut et ferme le drapeau de la République, et poursuivre avec persévérance les améliorations que réclame impérieusement notre état social actuel.

C'est donc en leur nom, citoyens, que je vous porte ce toast qu'ils acclament aussi à cet instant : Les Démocrates de Lunéville à leurs frères, les Démocrates de Nancy ! (Chaleureuse adhésion.)

Par le citoyen Georges Leclerc : à l'Adolescence !

Oui, à l'Adolescence, cette génération qui doit nous sauver d'un cataclysme social ; à l'Adolescence qui doit accomplir tout ce que les novateurs présents et passés ont rêvé !

Frères, à nous de glorifier les hommes avancés du XVIII^e siècle. Aussi, disons-nous gloire à Rousseau, Condillac, Raynal, Turgot, Condorcet, Robespierre, Buonarroti et Babeuf, ces hommes immortels qui ont préparé l'époque de rénovation.

A vous, nos fils, de glorifier les novateurs du XIX^e, ces hommes qui, suivant la route tracée par leurs prédécesseurs, ont bravé la persécution, l'injure et l'infamie ; à vous de crier gloire à Saint-Simon, Fourier, Lamennais, Pierre Leroux, Cabot, Louis Blanc, Raspail et Proudhon. (Bravo !)

Par vous leurs théories seront mises en pratique.

Pourquoi, nous vos pères, ne sommes-nous pas appelés à régénérer l'humanité ? parce que nous avons été héros par le récit des victoires des 44 armées de la Convention, parce que nous avons été effrayés en entendant raconter les massacres de nos guerres civiles, parce qu'au récit des bulletins de la grande armée, nos cœurs tressaillaient de joie ; parce qu'après le désastre de Waterloo et l'envahissement de notre belle patrie, nos cœurs étaient gonflés de haine contre l'étranger, et les transfuges qui virent à sa suite. (Bravo !)

Vous, plus heureux, vos souvenirs sont plus doux ; vous n'avez pas ces pages sanglantes à enregistrer ; vous gardez dans votre mémoire les vertus du peuple vainqueur, à Paris, Lyon, Limoges, etc... ?

Vous vous rappellerez qu'après la victoire il tendit toujours une main fraternelle à ses oppresseurs ; tous ces exemples n'ont pu que vous animer de sentiments pacifiques. A nous d'avoir, par la parole du sabre, fait respecter notre pavillon d'un pôle à l'autre, à nous encore la lutte, les misères, les privations, l'exil, la prison et l'outrage.

A vous la pratique fraternelle, égalitaire, libérale ; à vous de régénérer la religion, la famille, la propriété ; à vous de faire briller l'étendard pacifique chez tous les peuples de l'univers, et détruire ces instruments d'oppression sans lesquels les gouvernements honnêtes et modérés ne peuvent subsister. (Bravo, bravo !)

Châteaubriant, ce profond génie, dit un jour : « Nos enfants vaudront mieux que nous, » et il s'endormit en prophétisant la République à la France. (Bien !)

Aussi par vous la parole du Christ sera sanctifiée ; par vous toutes les barrières tomberont ; par vous tous les peuples feront retentir ce cri sublime : Amour-nous les uns les autres ; par vous les despotes viendront mendier prophétie d'Israël sera accomplie, on verra les lances, les épées et jusque la hache du bourreau transformées en soies de charrires. (Bravo ! Bravo !)

A l'Adolescence française, aux vainqueurs pacifiques de l'humanité !

Par le citoyen Jules Thomassin : aux glorieux Martyrs de notre première Révolution !

Citoyens, Si nos pères furent indignement calomniés, si, après le 9 thermidor, les hommes les plus purs de la Convention nationale ont été si longtemps traînés aux gémonies de l'histoire, c'est que, pendant un demi-siècle, travestir les faits, méconnaître ou royalistes, n'ont cessé de nous enlever nos libertés, de couvrir de boue leurs noms.

Mais la justice, pour être tardive, n'a été que plus éclatante. C'est en vain que les éternels ennemis du peuple, se signaient pour prolonger son asservissement ;

ils étaient maîtres du pouvoir, maîtres de la presse, maîtres enfin de tous les moyens d'instruction ; nulle voix ne pouvait protester publiquement contre ce infamie système de mensonge appliqué à l'histoire au profit de la monarchie agonisante ; et cependant, malgré tant d'entraves, l'idée républicaine renaissait, la nation sortait de sa longue léthargie et recommençait en Février l'ère de l'affranchissement des Peuples.

Ah ! ces hommes héroïques qui poussaient le dévouement jusqu'à l'échafaud, l'abnégation jusqu'au sacrifice de leur mémoire, s'ils pouvaient revivre un instant, quelle serait leur joie, de voir le grand principe de la souveraineté populaire proclamé de nouveau par leurs enfants.

Honneur donc, honneur éternel à leur mémoire, car si nous sommes encore Français, c'est à eux que nous le devons ; car leur sublime énergie a sauvé la patrie des misères de l'invasion et de l'ignominie du partage ! (Bravo !)

Honneur donc, honneur éternel à leur mémoire, car ces hommes qui obéissaient aux terribles nécessités de l'époque, vouaient l'abolition de la peine de mort à la paix ; car ces prétendus destructeurs de mort à la créaient l'Ecole Normale, l'Ecole Polytechnique et vouaient la gratuité de l'instruction ! (C'est vrai !)

Honneur donc, honneur éternel à leur mémoire, car ils ont détruit les derniers vestiges de la féodalité et pré-universelle ! (Bravo !)

Et si les tyrans de l'époque osaient renouveler leur coalition contre la République française, si des traites les appuyaient de leurs conspirations à l'intérieur, nous nous rappellerions les paroles de Danton à la Convention nationale :

« Citoyens, c'est le moment de prêter ce grand et digne serment que nous nous vouons tous à la mort ou que nous anéantirons les tyrans ! (Explosion d'applaudissements ; de toutes parts, oui ! oui !)

Le cit. Marchal, fils, monte à la tribune et, au nom de la commission du banquet, adresse quelques paroles de remerciement aux citoyens délégués des villes et des campagnes, qui assistent au banquet.

Par le citoyen Gury, de Custines :

Les démocrates de Custines proposent de porter un toast au citoyen Salmon, représentant de la démocratie de la Meurthe, comme élu du peuple de ce département, et l'ardent défenseur de nos institutions républicaines : au citoyen Salmon ! (Ce toast est acclamé par toute la réunion.)

Par le citoyen Lefèvre-Denise :

Citoyens, Vos cœurs se plaindraient d'un étrange oubli si, dans cette réunion, une voix amie ne faisait entendre quelques paroles pour les instituteurs primaires, ces apôtres plebeïens, ennoblis encore par la persécution.

Ah ! si ma voix pouvait s'étendre au-delà de cette fraternelle assemblée, je voudrais qu'elle retentît dans leurs cœurs comme la voix de la consolation et de l'espérance. Courage ! leur crierais-je, modestes champions de notre sainte cause ; courage ! A ceux qui sont tombés sous les coups de la réaction, je dirais : Comptez sur le peuple qui comprend tous les dévouements et tient compte de tous les sacrifices. — Aux autres, je dirais : Soyez calmes et patients, mais soyez dignes ; soyez inébranlables surtout dans la foi démocratique : la foi seule transforme les sociétés, et c'est la foi qui fera triompher la sainte cause du peuple.

Enfin, je dirais à tous : Pas de défaillance ! Rappelez-vous que les premiers chrétiens eurent à combattre la violence des tyrans, des aristocrates et des prêtres. Alors le sang des martyrs coula sur les échafauds, mais les bains de sang ne rendent pas la vie aux cadavres ; et la foi chrétienne finit par enterrer la vieille société païenne.

Courage donc ! le règne des méchants et des factieux passera, et Dieu aidant, des jours meilleurs ne tarderont pas à luire sur le monde.

Citoyens, je vous propose un toast aux Instituteurs primaires ! (Ce toast a été fréquemment interrompu par les marques de la plus vive adhésion.)

Par le citoyen Lallemand, de Sornéville : aux Victimes de la réaction !

Frères, ils sont bien dignes de nos sympathies tous ces soldats de la démocratie, depuis ces généraux fondateurs de la République, dont la plupart sont aujourd'hui jetés sur la terre d'exil, dans les bagnes politiques et sur les pontons, jusqu'aux moindres citoyens, des cités comme des campagnes, déstitués des fonctions ou des emplois les plus chéris et les plus obscurs.

Le nombre des victimes est grand déjà, et il augmente chaque jour. Ne vous arrêtez pas en si beau chemin, agents d'un pouvoir aveugle, frappez, destituez, emprisonnez, torturez, imobilez nos frères ; ces holocaustes servent mieux notre cause que la vôtre. *Commis ignorants* qui appelez ordre la compression, ne comprenez-vous donc jamais que la pensée et le progrès ne s'enchaînent pas comme les individus ? Courage donc, confesseurs de la démocratie, le progrès s'avance à grands pas, et l'heure de la délivrance approche. S'il a fallu au christianisme, pour le rendre tout puissant, des apôtres et des martyrs, il faut à la cause républicaine des victimes ; et plus le

nombre en sera grand, plus son triomphe sera proche et certain. (Longs applaudissements.)

Aux Victimes de la réaction !

Par le citoyen Brunellière : Aux Associations ouvrières !

Citoyens, Depuis que l'esprit mercantile s'est emparé des nations modernes, depuis qu'on a vu des peuples se livrer, sur terre et sur mer, des combats acharnés dont l'objet était le monopole de tel article de commerce, souvent le moins nécessaire à nos besoins, le poivre par exemple ; depuis ce temps l'égoïsme est devenu le seul guide de la société.

Où l'a-t-il conduit ? qu'en a-t-il fait ? vous le savez aussi bien que moi. C'est lui qui l'a précipité vers un abîme qui elle n'a évité qu'en se raccrochant au socialisme ; c'est lui qui a fait de la société une espèce d'arène où chacun se dispute avec acharnement le travail du à tous et dont le capital tire seul les fruits. Qu'est-ce qui fait qu'une grande partie de l'humanité marche couverte de haillons et meurt de besoin, pendant qu'un petit nombre, couvert de ce qu'il y a de plus magnifique, meurt de ses propres excès ? N'est-ce pas l'égoïsme ? n'est-ce pas lui qui nous a apporté l'hyposérisie, la mauvaise foi, la corruption et cette ignominie qui naît dans tant de cœurs à la vue des malheureux de son semblable ? n'est-ce pas lui qui excite cet odieux sentiment ? n'est-ce pas lui encore qui porte chacun à sacrifier à son intérêt propre l'intérêt de tous ?

Mais, citoyens, pendant que la société s'en allait en dissolution, consumée par cette fièvre lente, les sentinelles avancées du peuple aperçurent à l'horizon un signe consolateur : c'est l'idée d'association, idée qui grandit incessamment et qui nous donnera l'extinction du paupérisme, amènera la suppression de la misère et l'abolition de l'usure.

Il ne suffit pas d'avoir la République sur les lèvres, il faut l'avoir dans le cœur.

Amis, buvons aux progrès des associations ouvrières !

Par le citoyen C. Piconel : Aux honnêtes et modérés !

(Lei l'orateur boit un verre d'eau.)

Amis, je porte un toast à ces hommes honnêtes, Qui toujours dans la fange ont incliné leurs têtes, Qui s'engraissent du dol, qui vivent des abus, Et que chacun connaît sous le nom de ventrus ; A ces caméléons, à ces nobles bêtises, Dont la force est le droit, et beaucoup d'or les titres, A ces preux chevaliers dont les cris, les efforts Ont pour but de sauver intacts leurs coffres-forts. De l'ordre et du travail, ces pieux jansénistes, Dans vingt journaux impurs, exhalent leurs colères ; Leur plume est un stylet, et leur encre est du fiel ; En style de mouchards, en invoquant le ciel, Dans leur prose embrouillée, ils insultent, ces traitres, Tous les nobles proscrits que Février vit maîtres, Dictateurs tout-puissants, qui n'eurent d'autres torts Qu'une éternelle et délicate présence nous a étonnés. Comment ces curieux ont-ils échappé à la surveillance des commissaires ? Ont-ils escaladé les murs ? c'est ce que nous ignorons. Toutefois, le même sentiment de fraternité nous a empêchés de les prier de sortir ; d'ailleurs, nous le répétons, les républicains ne craignent pas le grand jour.

Tenez, messieurs, les agents de police, que leur consigne obligeait de stationner aux abords de la maison où se donnait le banquet, ont eu plus de réserve que vous. Nous les avions conviés à entrer et à s'asseoir à nos tables ; ils nous ont remerciés en nous témoignant leurs regrets et leur gratitude.

Ah ! messieurs les orléaniers, il y a deux ans qu'à pareil jour, vous n'étiez pas si érudés.

quelques grands désastres. Combien de pauvres gens vont se trouver entièrement ruinés ?

Des personnes qui reviennent du Vésuve et qui ont vu de près le terrible phénomène, racontent qu'il a déjà fait un grand nombre de victimes. Plusieurs domaines ont disparu dans cette tourmente de feu : la villa du prince d'Ottojano est engloutie sous la lave qui s'avance toujours. On n'entend de toutes parts que des lamentations, des invocations, des prières à Dieu et des cris de désespoir. Des familles entières surprises par la lave qui marche comme un mur de feu, ne savent pas demain où reposer leurs têtes.

Plusieurs voyageurs ont déjà payé de la vie leur curieuse témérité. On rapporte en ce moment un malheureux officier américain, frappé mortellement au pied même du cratère. Un convoi de visiteurs est parti à six heures par un train spécial du chemin de fer ; un grand nombre de dames en font partie.

La route qui conduira Pompéïa est encombrée de voitures. Les visiteurs sont très-nombreux, car, du haut des terrasses des maisons napolitaines ou aperçu quantité de torches qui gravissent et serpentent aux flancs de la montagne.

On écrit de Narbonne :

La terreur règne dans nos murs ; le sang de nos concitoyens a coulé : de nombreuses arrestations préventives ont eu lieu ; depuis cinq jours le domicile des citoyens est envahi par des gendarmes qui viennent à l'aube naissante arracher des pères de famille de leur lit pour les conduire en prison. D'autres mandats d'amener n'ont pu encore recevoir leur exécution. On s'arrêtera-t-on ?

Regardez passer ces saturnales de la force, vous tous qui avez été dupes des modérés ; est ainsi qu'ils gouvernent ; et ils ne régneront que par une surprise de l'opinion ; que serait-ce donc, s'ils étaient tout-à-fait les maîtres ?

Scrutin de division sur l'amendement du citoyen Bourzat, demandant l'exclusion des jésuites de l'enseignement en France.

Meurthe: Absent par congé : Gérard. Ont voté contre les jésuites : d'Adelsward, Monet et Salmon. Ont voté pour : général FABVIER, Foblat, Michaut, Vetry et Viard.

Vosges: Absent au moment du vote : Houel. Ont voté pour les jésuites : Buffet, Febvre, Ravinel et Resal. Contre : Forel et Huot.

Chronique des départements de l'Est.

Meurthe.

Une lettre, signée des initiales V. M., a été insérée dans le *Travailleur* du 21 février.

Mlle Virginie Mauvais nous écrit pour déclarer qu'elle n'est point l'auteur de cette lettre.

L'un de nos amis qui arrive de Metz nous apprend qu'il a peu de jours, nos confrères du *Republicain de la Moselle* ont reçu une subvention de 2,700 fr. provenant de souscriptions ouvertes parmi les ouvriers, et recueillies jusques sur les marchés, où chacun et chacune s'empressait d'apporter son obole.

Episodes du 24 Février.

Un quart d'heure avant l'ouverture du banquet, trois compagnards gros et gras, que nous supposons être d'anciens censitaires de Louis-Philippe, se présentèrent à la porte pour avoir des cartes. Sur l'observation qu'il leur fut faite par le citoyen Lalire, un des commissaires, que le prix de souscription était de 2 francs 25, ils lui offrirent 1 fr. 50 chacun, en disant que pour ce prix ils seraient mieux régalez à l'hôtel. Leur proposition fut rejetée avec mépris ; et nos trois lourdauds honteux et confus, se retirèrent acablés par les huées de la foule.

Un de nos concitoyens qui a quitté le village de Lay-Saint-Christophe, dimanche à huit heures du soir, a rencontré à Malzéville les 52 gardes nationaux de cette commune. Ils se félicitaient beaucoup de l'accueil cordial qu'ils avaient reçu de leurs frères de Nancy, et se promettaient bien de revenir l'année prochaine en plus grand nombre. Les rues de Malzéville étaient animées ; nos amis, de retour, avaient préparé la plus brillante illumination.

A entendre nos honnêtes et modérés, un piquet de 75 hommes d'infanterie devait dès le matin stationner à la porte Saint-Georges, 430 hommes munis de cartouches devaient aller garder le faubourg Saint-Pierre. Nous n'avons vu aucun militaire de service, pas plus au faubourg qu'à la porte Saint-Georges. Les troupes étaient consignées dans leurs casernes. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que beaucoup de braves sous-officiers et soldats du régiment de Rattier, nous ont fait exprimer leurs regrets de n'avoir pu prendre part à notre banquet fraternel.

Pour se venger sans doute de ce que, dimanche dernier, les démocrates ne lui avaient pas donné lieu d'exercer son zèle, la police de Nancy envoyait le soir ses agents prendre note des maisons illuminées.

Bulletin commercial du 27 Février.

Les affaires en Grains sont toujours dans la plus grande stagnation ; quoique les arrivages en Blés se soient quelque peu ralentis, les prix ne se sont pas améliorés, les cours

INTERIEUR.

Eruption du Vésuve.

On écrit de Naples, le 9 février, à onze heures du soir, à la *Gazette de Lyon* :

Je vous écris à la lueur du Vésuve, qui présente à cette heure le plus magnifique et le plus terrible spectacle qui puisse être offert à l'admiration humaine ! Sa grande voix, si imposante cent fois que les plus forts roulements du tonnerre, retentit sans relâche depuis quatre heures, et im- prime à la ville de Naples une incessante commotion. De prime à la ville de Naples une incessante commotion. De prime à la ville de Naples une incessante commotion. De prime à la ville de Naples une incessante commotion.

Le ciel est d'un rouge écarlate ! Le ciel et la mer sont tout en feu, l'un et l'autre sembleraient rouler des flots de flammes. Des torrents de fumée, divisés en zones compactes, s'élan- cent en immense tourbillon du sein du cratère, et dépassent les bords héaults du volcan de plusieurs centaines de mètres. Poussés par le vent du Nord, leur vitesse d'ascension est rapide. Ces tourbillons rouges, jaunes, bleus et blancs, tantôt roulés en flocons, tantôt arrondis en spirale, semblent jeter au ciel les gerbes de diamants que produisent les bouquets de nos feux d'artifice. On aperçoit distinctement la lave en pleine ébullition ; elle dirige lentement du côté d'Ottojano ses longs anneaux de feu. Malheur à tout ce qu'elle rencontre sur son passage.

Dans ce moment les détonations redoublent d'intensité ; Naples tremble jusque dans ses fondements ; la population, inquiète et morte, se presse sur le rivage pour suivre des yeux les progrès de l'éruption, plus terrible, assure-t-on, que celle de 1854 ; on redoutait d'apprendre à chaque instant

sont généralement ceux de la semaine dernière.
 BLÉS, 15 fr. 50 c. à 16 fr. les 100 kil.
 FARINE, 2^e soit, bisé, 21 fr. 50 c. à 20 fr. 50 c. id.
 — gruaux, 50 fr. 50 à 50 fr. id.
 FECULE, sèche, première qualité, 51 fr. id.
 HUILE de Colza, 85 à 86 fr. l'hect.
 GRAINES — 25 à 26 fr. id.

Progrès de l'esprit d'Association.

Nous apprenons que la commune de Malzéville organise en ce moment sa société de prévoyance et de secours mutuels sur le mode, à peu près, de celle de Nancy.

Les statuts devaient être arrêtés dès qu'il y aurait cent associés souscripteurs. La cotisation mensuelle sera de 50 centimes, payable d'avance. La première liste comprend déjà 215 sociétaires et 65 associés libres, dans lesquels on compte M. le Maire, son adjoint et M. le Curé.

Nous engageons fortement nos amis de Malzéville à ne pas oublier d'insérer dans leurs statuts une clause qui obligerait les associés à exécuter les labeurs de leurs frères, en cas de maladie.

On souscrit provisoirement chez les citoyens Pierret et Chedeville.

Dimanche, 24 février, à Nomeny, après la cérémonie religieuse célébrée pour l'anniversaire de la révolution de Février, le maire adressa sur la place publique, devant l'Hôtel-de-Ville, une allocution à la garde nationale sous les armes, et termina son discours en disant: vous allez crier comme moi, vive la République démocratique!

Ce cri fut répété par les gardes nationaux et l'un d'eux ajouta et sociale.

Après la rupture des rangs et le dépôt des armes à l'Hôtel-de-Ville, ce garde national, qui est le citoyen Charles Maldier, jeune homme très-estimé, à Nomeny, et qui sort du 6^e chasseurs d'Afrique, a été arrêté en pleine rue et conduit en prison par un guerrier de M. d'Hautpoul. Ce procédé inouï avait transporté d'indignation tous les citoyens qui voulaient délivrer le prisonnier; mais grâce à la prudence de leur maire et de l'officier des pompiers, ils ont été détournés de leur dessein.

Charles Maldier a été amené hier à Nancy par la gendarmerie, qui s'est refusée de le confier à ses amis offrant en vain sous leur responsabilité, de le conduire à destination; messieurs les gendarmes parlaient même de poucettes.

Courage! honnêtes et modérés, vous êtes plus habiles que nous à faire notre propagande.

Dans la nuit du 25 au 26, un violent incendie a eu lieu à Abaucourt, canton de Nomeny, chez le citoyen Brice cultivateur. Les dégâts sont assez considérables. On cite comme s'étant particulièrement distingué à porter des secours dans cette circonstance, le citoyen Charles Lamy, cultivateur à Nomeny.

VOSGES.

On nous écrit de Mirecourt, 25 Février: L'anniversaire de la révolution de Février, n'a point été célébré dans notre ville. Tout s'est borné au service officiel et à une revue du bataillon de la garde nationale, où presque personne n'avait jugé à propos de se rendre. Tout cela était bien triste à voir.

Haut-Rhin.

On nous écrit de Lapoutroye: Vous savez sans doute que nous avons eu une grande réunion à Colmar, pour le choix de nos candidats à la représentation.

Quatre cents délégués de diverses communes du Haut-Rhin y assistaient.

Les citoyens choisis à la majorité des suffrages, sont: Kestner, manufacturier, à Thann, ancien représentant; Saenger, docteur en médecine, à Colmar, et Georges (Aimé), propriétaire, membre du conseil d'arrondissement à Belfort. Ce dernier avait pour concurrent le citoyen Yves, ancien constituant, ex-procureur général, avocat distingué du barreau de Colmar.

Nous avons l'espoir de donner dans quinze jours une bonne leçon aux réactionnaires et aux royalistes. Nos candidats comme ceux du Bas-Rhin doivent sortir à une grande majorité, malgré les efforts désespérés de nos adversaires.

NOUVELLES DIVERSES.

On nous assure que pendant la soirée de dimanche un individu s'étant approché d'un groupe de citoyens, les aurait excités à diverses reprises à tomber sur les gendarmes pour les massacrer: que cet individu saisi au collet par un de ceux à qui il s'adressait a été signalé au maréchal-des-logis de gendarmerie, et que malgré les provocations que les gendarmes avaient eux-mêmes entendues, il a été laissé en liberté.

Cet agent provocateur dont les opinions ne sont ni mystère pour personne, appartient corps et âme au parti blanc. (Populus.)

On écrit de Bar-sur-Aube: « La morale publique se désorganise. Ce sont les grands qui pèchent cette fois-ci, les lettrés, ceux enfin qui sont chargés de donner le bon exemple aux autres. On entend dire au travers des branches qu'un prêtre, un grave théologien, dans la petite ville de Bar-sur-Aube, en Champagne, aurait causé du scandale, non point seulement dans un cœur de vingt ans, mais dans une famille atteinte dans ses affections. L'opinion, digne et sévère contrôleuse, se tâte le pouls, s'interpose, se questionne. Si on lui dit non,

elle fait l'incrédule, si on affirme, elle reste triste et silencieuse: qui ne dit rien consent; le proverbe ment-il? La jeune fille était personne d'église, rendait ses visites au jeune prêtre, en maison propre, et, aussitôt le lièvre levé, s'en est allée loin du pays, repentante, et l'on ajoute déshonorée.

» Si l'Anesse regimbe, écrivait Saint-François-de-Sales à madame de Chantal, on peut la flatter de quelques coups de discipline. Notre curé champenois prend les grands moyens.

» On pense que, moyennant contrition, la cour de Rome l'absoudra, et que tout sera dit, en dépit de la morale publique offensée.

» Quand donc enfin marierons-nous ces hommes-là! (Progrès de l'Aube.)

BESANCON. — Le curé de la paroisse de Russey, ancien militaire, doublement vénérable et par sa piété et par son grand âge, vient d'être victime de l'intolérance et du fanatisme de quelques-uns de ses jeunes collègues. Dans une conférence chez un prêtre voisin, c'est-à-dire après un repas prolongé et de copieuses libations auxquelles le vieillard avait préféré la prière, ses commensaux avinés lui adressèrent, sous le plus futile prétexte, les plus violents reproches. C'était le plus jeune que le sort avait désigné pour sermoner le vieux prêtre. Celui-ci répondit qu'il ne reconnaissait pas dans ces paroles de colère le langage de l'Evangile.

A ces mots, ces malheureux ne connaissent plus de bornes. Ils se précipitent sur l'infortuné vieillard et le frappent lâchement. Dans la lutte cinq chaises sont brisées, trois soutes déchirées. Huit jours après cette scène déplorable, nous accompagnions à sa dernière demeure notre pasteur regretté. Ramené chez lui dans un état de profonde souffrance, et brisé par ces cruelles émotions, il avait rapidement succombé à tant de douleurs.

Comment se fait-il que la justice n'ait pas été saisie, qu'une instruction n'ait pas été commencée du moins par le procureur de la République? Est-ce que M. de Montalembert nous aurait déjà ramenés au moyen-âge? Et le clergé ne serait-il plus justiciable du droit commun? (Républicain de la Moselle.)

— On lit dans la Tribune de la Gironde: On nous communique une lettre particulière dans laquelle nous lisons ce qui suit:

« Magnac, 16 février. » Un grand malheur vient d'arriver à Saint-Germain, près Marthon. La femme de M. X..., médecin, entretenait depuis trois ans des relations intimes avec le curé de cette commune. La servante du curé connaissait ces relations. Le curé ayant voulu la renvoyer, elle lui répondit que s'il la mettait dehors, il en serait fâché.

» Le curé consulta alors M^{me} X. sur ce qu'il y avait à faire, en présence du danger dont l'indiscrétion de cette fille les menaçait, et on convint qu'il fallait l'empoisonner. On lui administra donc une dose de poison suffisante pour tuer au moins quarante personnes, et cette malheureuse succomba dans d'horribles convulsions.

» Aussitôt qu'elle fut morte, le curé se hâta de l'enterrer, et écrivit ensuite aux parents de cette fille qu'elle était morte et enterrée. Mais ceux-ci, surpris de n'avoir pas été avertis, se rendirent à Saint-Germain, où ils s'efforcèrent, d'abord inutilement, d'obtenir des informations; mais la justice intervint et fit son devoir. Aujourd'hui, le curé et la dame X... sont en prison.

» Cette dame est proche parente d'un représentant du peuple, avocat à la cour de cassation.

On comprend que nous ne pouvons nous porter garants de tous les détails d'accusation contenus dans la lettre qui précède. Cependant nous trouvons dans la Constitution d'Angoulême cet article, qui confirme du moins l'arrestation du curé de Saint-Germain:

« On nous assure qu'un haut fonctionnaire est allé visiter à la prison le curé de Saint-Germain, et qu'il a donné des ordres pour qu'il lui fût procuré un logement convenable.

» Nous voudrions bien savoir quelles attentions on a eues pour Masy, pendant son séjour à la prison d'Angoulême. Il est vrai que Masy était un accusé politique.

» Mais pour un prêtre qui est sous la prévention d'un empoisonnement, on doit avoir des égards et de la délicatesse.

» Nous félicitons, si cela est vrai, le magistrat qui est intervenu, de ses bons procédés envers le curé de Saint-Germain; on lui en saura gré à la sacristie. »

DERNIER COURRIER.

Paris, le 26 Février 1850.

La réaction commence à s'effrayer du succès que doit obtenir la liste des candidats démocrates-socialistes. Aujourd'hui, à la Bourse, le trois pour cent a baissé de soixante et quinze centimes.

Assemblée législative. — Séance du 25 Février.

Aujourd'hui, le citoyen Laurent (de l'Ardèche), est venu flétrir les jésuites, la droite n'a pas voulu l'écouter, et, pendant une heure et demie, les clameurs discordantes des jésuites et des ultramontains ont étouffé la voix de l'orateur républicain.

La fin de la séance a vu se produire un de ces scandales regrettables dont trop souvent la droite donne le triste spectacle.

Notre ami Jules Leroux, le frère du grand et sympathique philosophe socialiste Pierre Leroux; Jules Leroux et Nadaud demandaient que tout citoyen autorisé par le conseil municipal de sa commune pût ouvrir des cours publics pour les citoyens âgés de plus de quinze ans, et ils voulaient que le jury seul pût statuer sur les contraventions ou les délits commis dans ces cours.

Notre ami Jules Leroux, dans un discours remarquable,

a essayé de développer sa pensée.

Il a démontré que le peuple n'avait jamais eu de véritables représentants dans les assemblées parlementaires, et que jamais on ne s'était occupé de l'enseignement des prolétaires.

Les droits et les misères du peuple, allons donc! est-ce qu'il y en a pour les satisfaits et les ventrus des monarchies?

Par un coup de règlement et une bourrasque de vote, on a jeté Jules Leroux à bas de la tribune. Le représentant républicain a montré le plus grand sangfroid et la dignité la plus énergique au milieu des colères de ce bataillon d'hommes noirs.

Bac a prononcé inutilement quelques éloquents paroles. La majorité voulait aller dîner, on a clos le débat.

Correspondance particulière du TRAVAILLEUR.

L'admirable attitude du peuple dans la journée du 24 Février, fait le désespoir de M. Carlier; il lui faudrait une émeute à tout prix; il n'a recommencé ses provocations.

Dimanche, on avait déposé des couronnes d'immortelles sur les piques de la grille qui environne la colonne de Juillet. Des escouades nombreuses de sergents de ville se sont transportées à la Bastille et ont enlevé toutes ces couronnes, témoignage d'un pieux dévouement.

— On nous rapporte que M. le président de la République n'a point assisté au service, — à Notre-Dame ni ailleurs.

Séance du 26.

Au commencement de la séance, l'ensemble de la loi de l'instruction publique a été voté au scrutin de division. L'Assemblée a décidé qu'il y avait lieu de passer à une troisième délibération, par une majorité de 456 bulletins blancs contre 205 bulletins bleus, sur 641 votants.

M. de Montalembert, pour ne pas laisser refroidir son triomphe, a réclamé le troisième débat pour lundi prochain.

M. Salvat a adressé des interpellations au ministre, sur la circulaire du préfet de Loire-et-Cher, qui ne tend rien moins qu'à interdire toute liberté dans les élections.

L'orateur a démontré toute l'illégalité d'une mesure qui viole le vœu de la Constitution, en mettant, pour ainsi dire, le sceau sur les lèvres des candidats et qui fausserait radicalement la sincérité des élections.

M. le ministre de l'intérieur, avant de répondre, a donné des explications sur l'enlèvement des couronnes de la colonne de Juillet, annonçant que l'agent qui avait commis cette profanation venait d'être révoqué.

Ces paroles ont été applaudies.

M. Ferdinand Barrot a répondu ensuite aux interpellations, en faisant l'éloge de la loi sur l'affichage et le colportage.

Le Gérant, F. JOASEM.

Théâtre de Nancy.

Aujourd'hui Jeudi, 28 Février 1850, au bénéfice de M. Tisserand et de Mlle Vienne, la Saint-Silvestre, opéra comique en 3 actes; la Marâtre, drame en 5 actes et 6 tableaux.

Malgré la publication de nos bulletins commerciaux, nous continuons à donner le bulletin de la halle de Nancy, mais simplement à titre de renseignements; car les cours de notre halle sont, comme chacun le sait ici, purement fictifs.

MARCHÉ DE NANCY DU 25 FÉVRIER.

Blé nouveau, première qualité.	42 50
2 ^e qualité.	42 55
3 ^e qualité.	41 77
Orge. Prix moyen de l'hectolitre.	7 50
Avoine vieille, Idem.	5 37
Foin vieux, le quintal métrique.	5 45
Paille nouvelle, Idem.	2 40
Bois. Le stère.	42 66

MARCHÉ DE PONT-A-MOUSSON DU 25 FÉVRIER. — Blé nouveau, 1^{re} qualité, l'hect., 41 80; 2^e qualité, 41 50; 3^e qualité, 41 00; Orge, 6 59; Avoine, 4 03.

ANNONCES.

AVIS IMPORTANT.

M. ROLLET, marchand de vin en gros, ayant demeuré à Saint-Dié, il y a environ 8 à 10 ans, et résidant maintenant à Nancy, est prié de passer à notre Bureau, pour une affaire importante qui le concerne, ou de faire connaître son adresse.

ENTREPOT DES PRODUITS CHIMIQUES

De la Manufacture de Saint-Gobain.
 Drogueries pour Teintures et Couleurs.
 Fabrique de Verres, pour Bâtimens, Equipages et Ebénisterie.
 Céruse broyée, et autres couleurs; matières résineuses.
 ALPHONSE PATIN, rue de Malzéville, 11, à Nancy.

Bourse de Paris du 26 Février.

La rente 5 p. 100 qui était hier à 95 60, a ouvert à 95 50; elle a varié de 95 60 à 95 75; elle ferme à 95 75.
 La rente 5 p. 100 qui était hier à 58 25, a ouvert à 57 60; elle a varié de 57 20 à 57 50, elle reste à 57 65.

NANCY. — Imprimerie de NICOLAS, passage du Casino.

ne dernière. 90 kil. c. à 20 fr. 50 c. id. à 30 fr. id. té, 31 fr. id. et.

Association.

de Malzéville organise ce et de secours mutuels e Nancy.

dès qu'il y aurait cent mensuelle sera de 50 première liste comprend libres, dans lesquels on M. le Curé.

amis de Malzéville à ne pas une clause qui obli- eurs de leurs frères, en

les citoyens Pierret et

, après la cérémonie re- de la révolution de Fé- publique, devant l'Hôtel- nationale sous les armes, vous allez crier comme ue!

nationaux et l'un d'eux

le dépôt des armes à qui est le citoyen Charles à Nomeny, et qui sort té en pleine rue et con- I. d'Hautpoul. Ce pro- nation tous les citoyens ;mais grâce à la pru- des pompiers, ils ont été

à Nancy par la gendar- er à ses amis offrant en conduire à destination; réme de poucettes. vous êtes plus habiles

ent incendie a eu lieu à z le citoyen Brice cul- érables. On cite comme porter des secours dans s Lamy, cultivateur à

vrier : Février, n'a point été orné au service officiel de nationale, où pres- se rendre. Tout cela

avons eu une grande nos candidats à la repré-

s communes du Haut- les suffrages, sont : , ancien représentant ; nar, et Georges (Amé- seil d'arrondissement à rrent le citoyen Yves, néral, avocat distingué

lans quinze jours une ux royalistes. Nos can- ent sortir à une grande es de nos adversaires.

RESEAUX.

soirée de dimanche un pe de citoyens, les au- ber sur les gendarmes rsoisi au collet par un gnalé au maréchal-des- ré les provocations que tendues, il a été laissé

elle fait l'incrédule, si on affirme, elle reste triste et silen- cieuse : qui ne dit rien consent; le proverbe ment-il? La jeune fille était personne d'église, rendait ses visites au jeune prêtre, en maison propre, et, aussitôt le lièvre levé, s'en est allée loin du pays, repentante, et l'on ajoute déshonorée.

Si l'Assesse regimbe, écrivait Saint-François-de-Sales à madame de Chantal, on peut la flatter de quelques coups de discipline. Notre curé champenois prend les grands moyens.

On pense que, moyennant contrition, la cour de Rome l'absoudra, et que tout sera dit, en dépit de la morale pu- blique offensée.

Quand donc enfin marierons-nous ces hommes-là! (Progrès de l'Aube.)

BESANCON. — Le curé de la paroisse de Russey, ancien militaire, doublement vénérable et par sa piété et par son grand âge, vient d'être victime de l'intolérance et du fanatisme de quelques-uns de ses jeunes collègues. Dans une conférence chez un prêtre voisin, c'est-à-dire après un repas prolongé et de copieuses libations auxquelles le vieillard avait préféré la prière, ses commensaux avinés lui adressè- rent, sous le plus futile prétexte, les plus violents repro- ches. C'était le plus jeune que le sort avait désigné pour sermoner le vieux prêtre. Celui-ci répondit qu'il ne recon- naissait pas dans ces paroles de colère le langage de l'E- vangile.

A ces mots, ces malheureux ne connaissent plus de bor- nes. Ils se précipitent sur l'infortuné vieillard et le frappent lâchement. Dans la lutte cinq choses sont brisées, trois sou- tantes déchirées. Huit jours après cette scène déplorable, nous accompagnions à sa dernière demeure notre pasteur regretté. Ramené chez lui dans un état de profonde souf- france, et brisé par ces cruelles émotions, il avait rapide- ment succombé à tant de douleurs.

Comment se fait-il que la justice n'ait pas été saisie, qu'une instruction n'ait pas été commencée du moins par le procureur de la République? Est-ce que M. de Monta- lembert nous aurait déjà ramenés au moyen-âge? Et le clergé ne serait-il plus justiciable du droit commun? (Republicain de la Moselle.)

On lit dans la Tribune de la Gironde : On nous communique une lettre particulière dans laquelle nous lisons ce qui suit :

Magnac, 16 février. Un grand malheur vient d'arriver à Saint-Germain, près Marthon. La femme de M. X..., médecin, entretenait depuis trois ans des relations intimes avec le curé de cette commune. La servante du curé connaissait ces relations. Le curé ayant voulu la renvoyer, elle lui répondit que s'il la mettait dehors, il en serait fâché.

Le curé consulta alors M^{me} X. sur ce qu'il y avait à faire, en présence du danger dont l'indiscretion de cette fille les menaçait, et on convint qu'il fallait l'empoisonner. On lui administra donc une dose de poison suffisante pour tuer au moins quarante personnes, et cette malheureuse succomba dans d'horribles convulsions.

Aussitôt qu'elle fut morte, le curé se hâta de l'enterrer, et écrivit ensuite aux parents de cette fille qu'elle était morte et enterrée. Mais ceux-ci, surpris de n'avoir pas été avertis, se rendirent à Saint-Germain, où ils s'efforcèrent, d'abord inutilement, d'obtenir des informations; mais la jus- tice intervint et fit son devoir. Aujourd'hui, le curé et la dame X... sont en prison.

Cette dame est proche parente d'un représentant du peuple, avocat à la cour de cassation.

On comprend que nous ne pouvons nous porter garants de tous les détails d'accusation contenus dans la lettre qui précède. Cependant nous trouvons dans la Constitution d'Angoulême cet article, qui confirme du moins l'arrestation du curé de Saint-Germain :

On nous assure qu'un haut fonctionnaire est allé visiter à la prison le curé de Saint-Germain, et qu'il a donné des ordres pour qu'il lui fût procuré un logement convenable. Nous voudrions bien savoir quelles attentions on a eues pour Massy, pendant son séjour à la prison d'Angoulême. Il est vrai que Massy était un accusé politique.

Mais pour un prêtre qui est sous la prévention d'un em- poisonnement, on doit avoir des égards et de la délicatesse.

Nous félicitons, si cela est vrai, le magistrat qui est intervenu, de ses bons procédés envers le curé de Saint- Germain; on lui en saura gré à la sacristie.

DERNIER COURRIER.

Paris, le 26 Février 1850.

La réaction commence à s'effrayer du succès que doit ob- tenir la liste des candidats démocrates-socialistes. Aujourd- d'hui, à la Bourse, le trois pour cent a baissé de soixante et quinze centimes.

Assemblée législative. — Séance du 25 Février.

Aujourd'hui, le citoyen Laurent (de l' Ardèche), est venu flétrir les jésuites, la droite n'a pas voulu l'écouter, et, pen- dant une heure et demie, les clameurs discordantes des jé-

a essayé de développer sa pensée. Il a démontré que le peuple n'avait jamais eu de vérita- bles représentants dans les assemblées parlementaires, et que jamais on ne s'était occupé de l'enseignement des pro- létaires.

Les droits et les misères du peuple, allons donc! est-ce qu'il y en a pour les satisfaits et les ventrus des monarchies? Par un coup de règlement et une bourrasque de vote, on a jeté Jules Leroux à bas de la tribune. Le représentant républicain a montré le plus grand sangfroid et la dignité la plus énergique au milieu des colères de ce bataillon d'hommes noirs.

Bac a prononcé inutilement quelques éloquents paroles. La majorité voulait aller diner, on a clos le débat.

Correspondance particulière du TRAVAILLEUR.

L'admirable attitude du peuple dans la journée du 24 Février, fait le désespoir de M. Carlier; il lui faudrait une émeute à tout prix; il a recommencé ses provocations.

Dimanche, on avait déposé des couronnes d'immortelles sur les piques de la grille qui environne la colonne de Juil- let. Des escouades nombreuses de sergents de ville se sont transportées à la Bastille et ont enlevé toutes ces couronnes, témoignage d'un pieux dévouement.

On nous rapporte que M. le président de la Républi- que n'a point assisté au service, — à Notre-Dame ni ailleurs.

Séance du 26.

Au commencement de la séance, l'ensemble de la loi de l'instruction publique a été voté au scrutin de division. L'Assemblée a décidé qu'il y avait lieu de passer à une troi- sième délibération, par une majorité de 456 bulletins blancs contre 203 bulletins bleus, sur 641 votants.

M. de Montalembert, pour ne pas laisser refroidir son triomphe, a réclamé le troisième débat pour lundi prochain.

M. Salvat a adressé des interpellations au ministre, sur la circulaire du préfet de Loire-et-Cher, qui ne tend rien moins qu'à interdire toute liberté dans les élections.

L'orateur a démontré toute l'illégalité d'une mesure qui viole le vœu de la Constitution, en mettant, pour ainsi dire, le sceau sur les lèvres des candidats et qui fausserait radicalement la sincérité des élections.

M. le ministre de l'intérieur, avant de répondre, a donné des explications sur l'enlèvement des couronnes de la co- lonne de Juillet, annonçant que l'agent qui avait commis cette profanation venait d'être révoqué.

Ces paroles ont été applaudies. M. Ferdinand Barrot a répondu ensuite aux interpellations, en faisant l'éloge de la loi sur l'affichage et le colpor- tage.

Le Gérant, F. JOASEM.

Théâtre de Nancy.

Aujourd'hui Jeudi, 28 Février 1850, au bénéfice de M. Tisserand et de Mlle Vienne, la Saint-Silvestre, opéra comique en 5 actes; la Marâtre, drame en 5 actes et 6 tableaux.

Malgré la publication de nos bulletins commerciaux, nous continuons à donner le bulletin de la halle de Nancy, mais simplement à titre de renseignements; car les cours de notre halle sont, comme chacun le sait ici, purement fictifs.

MARCHÉ DE NANCY DU 25 FÉVRIER.

Table with 2 columns: Item and Price. Items include Blé nouveau, 1re qualité, 2e qualité, 3e qualité, Orge, Avoine vieille, Foin vieux, Paille nouvelle, Bois.

MARCHÉ DE PORT-A-MOISSON DU 25 FÉVRIER. — Blé nouveau, 1re qualité, l'hect., 11 80; 2e qualité, 11 30; 3e qualité, 11 00; Orge, 6 39; Avoine, 4 03.

ANNONCES.

AVIS IMPORTANT.

M. ROLLET, marchand de vin en gros, ayant demeuré à Saint-Dié, il y a environ 8 à 10 ans, et résidant mainte- nant à Nancy, est prié de passer à notre Bureau, pour une affaire importante qui le concerne, ou de faire connaître son adresse.

ENTREPOT DES PRODUITS CHIMIQUES De la Manufacture de Saint-Gobain. Drogueries pour Teintures et Couleurs. Fabricons de Verres pour Bâtimens, Equipages et C.

Nancy le 26 fév 1850

2^{me} 1850

VILLE DE NANCY.

PROGRAMME

DES FÊTES

Qui seront données au mois de septembre 1850, par les diverses sociétés scientifiques, littéraires et artistiques de Nancy, et par les habitants de cette ville, sous le patronage de l'Administration municipale, à l'occasion de la réunion du Congrès scientifique de France.

3 Septembre.

Ouverture, à midi, de la 17e session du Congrès scientifique dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville.

4 Septembre.

Réunion des sections, nomination des Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires. Commencement des travaux. A partir de ce jour, il y aura, le matin, réunions des sections; l'après-midi, séances générales et publiques.

Les salons de conversation de l'Hôtel-de-Ville seront ouverts tous les soirs pendant la durée du Congrès.

5 Septembre.

Visite des monuments et établissements publics.

6 Septembre.

Séance publique de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Nancy.

7 Septembre.

INAUGURATION DE LA STATUE DOMBASLE.

Je pourrais vous parler avec exactitude des premières années de notre savant compatriote: il y avait entre son âge et le mien trop de différence pour que nous ayons été condisciples; nous ne nous sommes connus que dans l'âge adulte, entraînés l'un vers l'autre par des